

13 décembre 2010

Paul Leonard  
Président  
Société d'exploitation et de développement  
d'Hibernia Ltée  
Cabot Place, bureau 1000  
100, rue New Gower  
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)  
A1C 6K3

Alan R. Brown  
Vice-président, côte est  
Suncor Énergie Inc.  
Scotia Centre, bureau 201  
235, rue Water  
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)  
A1C 1B6

Paul J. McCloskey  
Vice-président, activités ayant lieu sur la côte  
est  
Husky Energy  
Scotia Centre, bureau 901  
235, rue Water  
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)  
A1C 1B6

Messieurs,

**Objet : Recommandation n° 1 de l'ESHM – Première intervention**

Dans le rapport de l'Enquête sur la sécurité des hélicoptères en mer (ESHM), le commissaire Wells a déclaré :

**Dans ma lettre du 8 février 2010, à l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers (OCTNLHE), j'ai recommandé un hélicoptère dédié aux premières interventions, qui est entièrement équipé, avec un délai de décollage amélioré de 15 à 20 minutes. Cette recommandation a été acceptée et fait l'objet d'une mesure.**

Nous sommes conscients qu'il existe actuellement un hélicoptère S-92A dédié, qui est entièrement équipé pour le sauvetage de nuit et de jour, sauf pour le « vol stationnaire » qui attend l'approbation de la Federal Aviation Administration (FAA) et de Transports Canada (TC). Le délai d'intervention du décollage est actuellement de 30 minutes. Cela passera à 15 à 20 minutes lorsque le nouveau hangar ou les nouveaux locaux dédiés et spécialement conçus seront construits à l'héliport. La construction de cette installation commencera avant la fin du mois de décembre et devrait être terminée d'ici le 4<sup>e</sup> trimestre 2011.

L'équipe de gestion de l'Office surveille les progrès de la mise en œuvre au moyen des rapports trimestriels des exploitants. Un de vos employés doit s'assurer que les renseignements à jour sur la mise en œuvre sont portés à l'attention de l'Office.

Veillez accuser réception de la présente lettre et confirmer que les mesures requises de votre part seront mises en œuvre.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Max Ruelokke, ing.  
Président et premier dirigeant